

C'est la rentrée

2019/2020



À la rentrée, nous ouvrons les accueils de loisirs intercommunaux suivants :

Le mercredi de la période scolaire

ALSH de Boismorand/Les Choux	7h00/18h30
ALSH de Coullons	
ALSH de Gien	
ALSH de Nevoy	
ALSH de St Gondon	
ALSH de St Martin/St Brisson	

Nos formules :

Vous pourrez inscrire vos enfants à la demi-journée, avec ou sans repas, ou bien à la journée, à partir de 3 ans et jusqu'à l'âge de 11 ans (révolus).

Pour toute question au sujet des inscriptions en accueil de loisirs :

Centre de Loisirs May Soua Moua*

2 Chemin de Montfort - Gien
02 38 38 03 73

Pôle sports et jeunesse

Esp. Gonat - rue de l'Ancien Hôtel-Dieu - Gien
02 38 05 19 12

Mairie de Boismorand

02 38 31 82 69

Mairie de Nevoy

02 38 29 26 49

ALSH Coullons

02 38 29 26 49

Mairie de Saint-Gondon

02 38 36 90 76

Mairie de Saint-Martin-sur-Ocre

02 38 36 74 18

* Il est possible d'inscrire des enfants au centre de loisirs de Gien pour les autres sites

C'est la rentrée 2019/2020



Voici les horaires des accueils périscolaires de la Ville de Gien :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h20/8h20	7h20/8h20	7h20/8h20	7h20/8h20
16h30/18h00	16h30/18h00	16h30/18h00	16h30/18h00

Le périscolaire

Nous facturons « à la demi-heure » la participation de vos enfants à nos activités, de la maternelle « Petite Section » au CM2.

Pour toute question au sujet des inscriptions en accueil périscolaire :

Pôle des Affaires Scolaires - Pôle Sports et Jeunesse

Espace Gonat - rue de l'Ancien Hôtel-Dieu, Gien

02 38 05 19 11

02 38 05 19 12

Pour les autres accueils périscolaires de la Communauté des Communes Giennoises, vous devez vous renseigner directement auprès des communes.